Certificat d'université
en Animation de Dispositifs d'Analyse des Pratiques professionnelles

Composition de l'équipe enseignante

Les cours seront assurés :

- Par des enseignants, académiques et chercheurs et plus particulièrement du Département Education et Technologie, mais aussi d'autres établissements de l'enseignement supérieur ou d'instituts spécialisés (HEP de Lausanne, de Corse, de l'IFFP en Suisse, du GRECX).
- Par des praticiens-experts qui viendront témoigner de la mise en place de dispositifs d'analyse de pratique.

Méthodologie

La formation se structure selon trois types d'activités :

- Trois modules de cours et un séminaire d'intégration sont organisés sur 40 journées de formation, les vendredis et samedis.

  Les modules sont construits selon différents axes :

  - Faire vivre une expérience d'analyse de pratiques ;
  - Analyser l'expérience vécue pour identifier les fondements de la démarche et conceptualiser les gestes d'analyse qui la composent ;
  - Envisager les transferts de la démarche dans le contexte professionnel ;
  - Faire vivre et animer les dispositifs abordés.
- Des séminaires d'accompagnement (collectifs et individuels) soutiendront la démarche de clarification de l'identité professionnelle des participants tout en les guidant dans la réalisation de leur portfolio professionnel.
- La réalisation d'un mémoire professionnel qui constituera également l'outil d'évaluation du certificat.

Par ailleurs, tout au long de la formation :

- Le lien sera fait avec les expériences professionnelles des participants.
- Les cours seront organisés sous la forme de séminaires où les participants seront impliqués dans des dispositifs d'analyse de pratique qu'ils vivront et analyseront.
- Les participants seront invités, dès le début, à s'engager eux-mêmes dans des animations avec supervision immédiate.
- Les travaux de groupe soutiendront les échanges et la mise en place d'une pédagogie interactive.
- Les formés seront amenés à développer des connaissances à partir de l'analyse de leur propre expérience professionnelle.

Composition du programme de cours

Certificat en animation de dispositifs d'analyses des pratiques professionnelles :

- 24 ECTS
- 25.5 journées de formation
- 480 heures de travail pour les cours (dont 203 heures de présentiel)
- 24h d'exercices pratiques
- 80 heures de travail pour le mémoire
- Un total de 560 heures de travail étudiant

N°	Unité d'enseignement	ECTS	Th
Module 1	Animer des dispositifs d'analyse des pratiques professionnelles en groupe (150 heures dont 45.5 en présentiel)	5	150
Contenu	Les participants seront formés à différents dispositifs d'Analyse des Pratiques Professionnelles comme • Le codéveloppement professionnel par le groupe de pairs (Payette et Champagne) • Le Dispositif d'Analyse en Groupe des Niveaux d'Enjeux selon Ardoino (DAGNEA - Boucenna) • Le Dispositif d'Analyse des Pratiques Professionnelles (CAPP – Donnay, Charlier et Boucenna) • L'investigation réfléchie (Boucenna) modulant les différentes actions de l'APP : • La description • La problématisation • L'analyse et la formulation d'hypothèses • La conception de pistes d'action Seront abordées les dispositifs et leurs spécificités, les modalités et les précautions d'animation, les composantes de l'APP, les médiums de l'APP.		
Module 2	Animer des dispositifs d'analyse des pratiques professionnelles à dominante réflexives (180 heures dont 56 en présentiel)	6	180
Contenu	• L'annotation vidéo (Cattaneo et Boldrini) • L'Analyse Réflexive de Pratiques Professionnelles En Groupe d'Echange (ARPPEGE - Vacher) • L'Analyse de ses Questions de Clarification En Duo (AQCED - Boucenna) • L'Analyse de ses Schèmes d'Action Professionnelles (ASAP-Boucenna) Des démarches qui marient évaluation et réflexivité comme : • Les écarts • Les activités risquées • L'autre pour moi		

Module 3	Animer des dispositifs d'analyse des pratiques professionnelles à dominante analyse de l'activité (120 heures dont 42 en présentiel)	6	120
Contenu	Les participants seront formés à l'animation de démarches telles que • L'instruction au sosie • L'entretien d'autoconfrontation • L'entretien d'explicitation • L'entretien de rétrospection Comme pour les autres unités d'enseignement, ils seront aussi formés à animer ces dispositifs.		

Séminaires d'accompagnement (0 – 21 heures)

Séminaires d'intégration		**Ects**	**Th**
A)	Intégrer les différentes ressources dans l'opérationnalisation d'un dispositif propre à son champ professionnel (21 heures en présentiel)	0	21h
Contenu	Chaque étudiant est accompagné dans l'intégration des ressources proposées dans les différents modules. Cet accompagnement se fait à la fois collectivement, dans le cadre des modules de formation sous la forme d'intervisions (présentation de l'état d'avancement du mémoire, formalisation à mi-parcours d'un travail d'intégration) et à la fois individuellement dans le cadre de rencontres avec un des formateurs du programme. Il y sera question de mettre en perspective les différentes ressources rencontrées dans la formation et le développement d'un projet personnel professionnel qui permette le développement de l'analyse des pratiques professionnelles dans le contexte professionnel spécifique.		

Exercices pratiques (0 – 24 heures)

Groupe d'analyse des pratiques professionnelles		**Ects**	**Th**
	Pratiquer avec les autres étudiants l'animation des dispositifs vus dans les modules (24 heures en présentiel)	0	24h
Contenu	En autonomie, les étudiants s'exercent à l'animation des dispositifs proposés dans les différents modules et ont l'occasion de tester avec le groupe les dispositifs qu'ils ont conçus et souhaitent mettre en place dans leur contexte professionnel.		

Elaboration du mémoire professionnel (7 crédits – 210 heures)

Portfolio		**7 Crédits**
A)	Journal d'apprentissage	2 crédit
Epreuve intermédiaire	Des temps d'activité de conceptualisation et de prise de recul seront demandés entre les séances de cours pour aider l'apprenant à s'approprier les contenus de la formation. L'étudiant sera amené à se positionner personnellement et professionnellement par rapport aux méthodologies d'analyse de pratiques proposées.	

	Il proposera un réinvestissement des contenus des cours dans ses pratiques professionnelles.	
B)	Mémoire professionnel	5 crédits
Epreuve finale	Au terme de la formation, l'étudiant aura opérationnalisé un dispositif qu'il sera capable d'analyser à la fois du point de vue des aménagements nécessaires au contexte même de sa réalisation mais aussi du point de vue des effets observés sur les participants. Structure attendue pour le mémoire professionnel (+ 50 pages) : • Une description du contexte professionnel. • Une description du dispositif opérationnalisé sur le terrain • Présenter les objectifs poursuivis avec la mise en œuvre du dispositif d'analyse des pratiques professionnelles et à quels besoins ces objectifs répondent • Une présentation du dispositif d'APP conçu • Présentation des sources théoriques et méthodologiques d'élaboration du dispositif d'APP et les options paradigmatiques et épistémologiques qui le pilotent • Décrire les effets perçus sur les participants si le dispositif a pu être mis en œuvre • Présenter les nouveaux aménagements qui pourraient être apportés au dispositif et cela en fonction des bilans réalisés avec les participants et des effets observés • Argumenter ces aménagements • A partir du journal de l'animation, réalisation d'un inventaire des savoirs faire de l'animateur • Le travail sera clôturé par la présentation des questions qui ont surgi tout au long de l'élaboration de cet exercice	